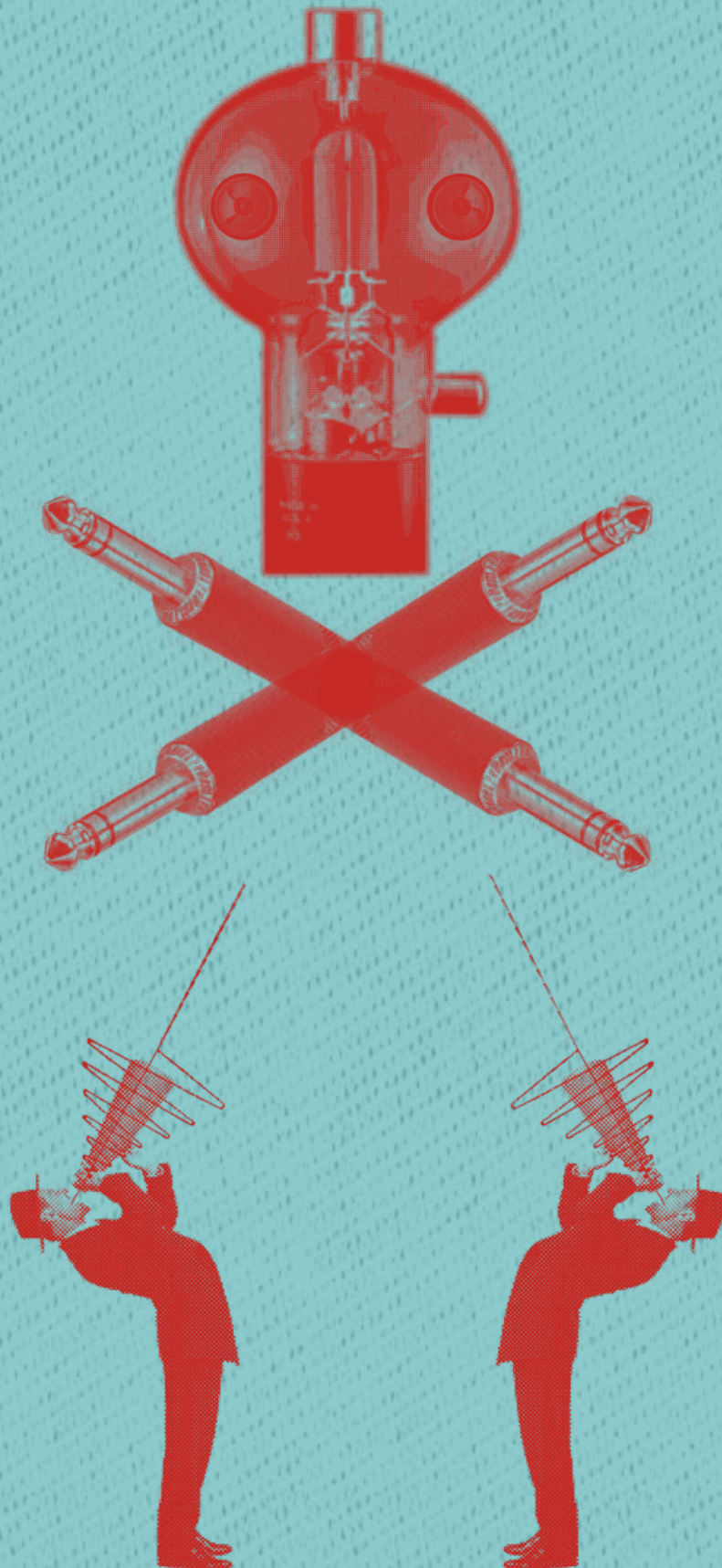
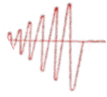


KIT D'ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX BÉNÉVOLES

RADIO SAINT FÉRRÉOL





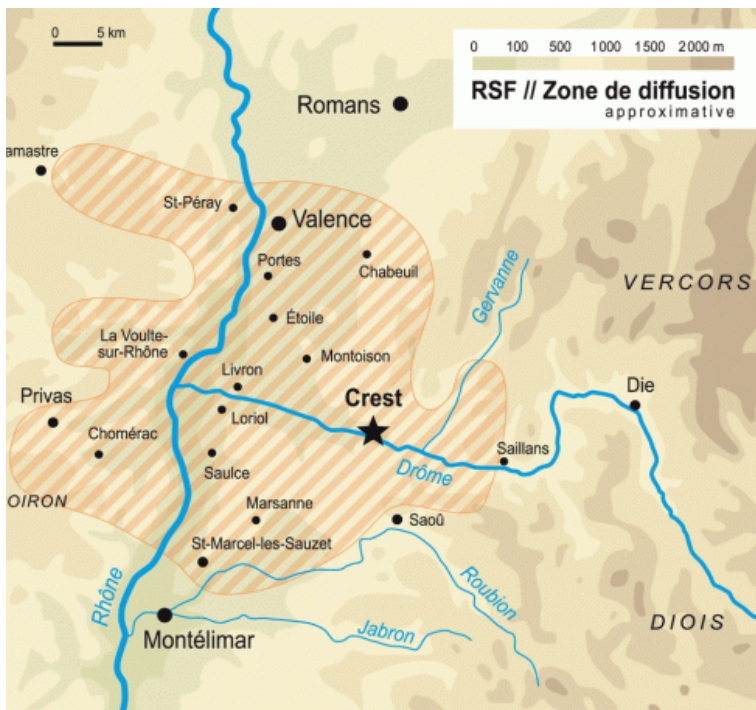
Quelques grandes lignes sur la radio

Radio saint Fé c'est :

- Une radio associative née en 1982
- Un Conseil collégial d'administration avec des co-président.e.s
- Plus de 80 bénévoles à l'année
- une équipe de 5 salarié.e.s

[Tu peux retrouver une description bien complète de la radio ici.](#)

Nous diffusons 24H sur 24 dans la zone schématisée en dessous :



Zone de Diffusion de la radio :

Vous pouvez nous écouter de partout là où les ondes le décident, c'est à peu de choses près ce qui est rapporté sur la carte ci-contre! Et surtout, si vous remarquez qu'il manque votre zone d'écoute alors que vous nous captez le mieux du monde, écrivez-nous ! Par exemple, nous savons que Radio Saint Ferréol s'écoute jusqu'à Pontaix, bien après Saillans, mais la carte ne l'indique pas...

Et bien sûr vous pouvez écouter [le DIRECT sur le site internet](#) et podcaster les émissions [sur les pages dédiées à chacune d'elle.](#)





Comment fonctionne la Radio ?

LES RÈGLES D'INTÉRIEUR...

Tu deviens bénévole à Radio St Ferréol ? Imprègne-toi de ce document... tu y trouveras :

- des infos sur le fonctionnement de l'asso, les locaux, le prêt de matériel
- tout pour devenir un animateur.trice exemplaire

Fonctionnement général de l'asso

Si tu lis ce document, c'est que tu deviens bénévole à Radio St Ferréol, animateur.trice d'émission ou pas. Cela signifie que tu adhères à sa charte éditoriale et que **tu cotises pour l'année SCOLAIRE (septembre à Août) en cours, à raison de :**

- pour les personnes physiques : 15€ par an ou 5€ si tu es chômeur.se ou au RSA
- pour les structures : 25€ par an

C'est indispensable d'adhérer! Explication :

Il y a d'abord un caractère légal : il est obligatoire d'adhérer financièrement à la Radio Saint Fé. Une cotisation annuelle vous est demandé, c'est inscrit dans nos statuts (que vous pouvez consulter sur demande). En théorie, vous ne pouvez pas réaliser ou animer une émission si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation.

Également, pour toutes celles et ceux qui ont une émission et qui ont une présence physique dans les locaux de la radio, l'adhésion fait aussi office d'assurance qui couvre les frais liés à des dommages éventuels (garanties de responsabilité civile de la radio).

Adhérer, c'est aussi pouvoir bénéficier des formations qui sont proposées par la radio (montage, technique, micros, prises de sons, régie, studio, etc).

Adhérer à une association, c'est défendre les causes qui nous tiennent à cœur.

Adhérer, c'est également contribuer au développement de l'association par la prise de parole lors des assemblées générales ainsi que les participations aux manifestations extérieures.

Adhérer, c'est aussi nous aider dans la valorisation de la radio auprès des organismes de subventions, les partenaires, les collectivités... plus nous avons d'adhérents, plus nous sommes crédibles auprès de ces organismes pour être soutenu.e.s, faire valoir nos droits et porter nos valeurs.

Enfin, votre adhésion nous aide financièrement. Elle contribue aux recettes de l'association et nous aide dans le fonctionnement au quotidien.

Avec cette adhésion, vous avez un accès à la radio, vous pouvez faire votre émission, vous pouvez être formé.e.s à différents aspects de la technique radio... C'est aussi un moyen de rejoindre un collectif, de pouvoir se rencontrer et partager pas mal de trucs en commun.



Tu veux comprendre notre mode de gouvernance et te situer au sein de Radio St Fé ?

Radio St Fé est composée d'une équipe de salariés et de bénévoles, dont certains sont élus au Conseil Collégial d'Administration.

Pour le reste, suis le schéma ci-après !

Tu souhaites en savoir plus sur une mission / comission pour peut-être l'intégrer ?

Contacte-la :

- **vie associative** : vieasso@radiosaintfe.com
- **grille des programmes et contenu audio** : redac@radiosaintfe.com et berangere@radiosaintfe.com
- **technique** : romain@radiosaintfe
- **partenariats** : pauline@radiosaintfe
- **communication, site internet et réseaux** : berangere@radiosaintfe.com

Après tout cela, tu es encore plus curieux.ses de notre mode de gouvernance ?

N'hésite pas à lire les statuts de l'asso, ils sont affichés dans la salle des bénévoles de la radio, et tu peux en demander un exemplaire aux salariés si tu es un.e acharné.e.



Les locaux

Radio Saint Ferréol se situe **place Charles de Gaulle à Crest** (celle du marché du samedi), elle est ouverte suivant les horaires des salarié.e.s, en gros **du lundi au vendredi de 9h à 17h**, sauf exceptions.

Les salarié.e.s sont là pour répondre à tes questions, t'accompagner et te conseiller, mais ils ne sont pas toujours disponibles tout de suite. Si tu souhaites qu'ils soient concentrés à 100%, appelle-les en amont pour fixer un rendez-vous.

Si tu souhaites utiliser les locaux de la radio en dehors des horaires d'ouverture de bureau, il faut s'organiser en amont pour avoir les clés et s'assurer qu'ils ne soient pas déjà occupés.

La radio est composée de différents espaces :

- **la salle bénévoles** pour se réunir, manger, se reposer ou recevoir des invité.e.s,
- **le studio B** au dernier étage pour animer et enregistrer les émissions,
- **le bureau des salariés** pour nous rencontrer et échanger avec nous,
- **le studio A** est devenu une salle de réunion ou de travail (vous pouvez venir et utiliser un ordinateur pour y faire du montage si vous n'avez pas le matériel chez vous),
- **la régie** à côté du bureau sera réaménagée pour d'autres utilisations.

Les clés de la salle bénévoles, du studio B et des WC sont à disposition de tou.te.s. Regarde devant la porte de la régie à gauche, chacune pend à une punaise. Merci de les reposer à cet endroit.

Les locaux de la radio n'ont ni eau ni WC. Les WC sont au rez-de-chaussée du bâtiment. Pense à prendre une bouteille d'eau si tu as soif ou si tu veux préparer du thé ou du café.

Si tu bois un thé ou un café, sens-toi libre de laisser une petite pièce dans la boîte prévue à cet effet dans la salle des bénévoles, cela permettra de renouveler le stock.

Il est interdit de fumer dans les locaux.

Il est interdit de manger et boire dans la régie et dans le studio. Un coin cuisine est réservé à cet usage dans la salle bénévoles.

N'oublie pas de nettoyer après ton passage (miettes, tâches, poubelle ou tri sélectif...).



Le matériel

Tu disposes à Radio Saint Fé de matériel de qualité, aussi bien dans la régie que dans le studio, en salle de montage et à l'extérieur grâce aux enregistreurs et au studio mobile. Merci d'en prendre bon soin et de le rendre dans le même état que tu l'as trouvé. En cas de dégradation du matériel, merci de le signaler aux salarié.e.s.

Bonne nouvelle ! Radio St Fé dispose d'un petit cheptel d'enregistreurs qui te serviront à capturer des sons. Tu pourras être formé à son utilisation auprès des salarié.e.s et d'autres bénévoles. Pour que tout le monde puisse utiliser les enregistreurs, on limite l'emprunt à 3 jours. Essaie un maximum de respecter ces 3 jours STP. Et à appeler en amont pour emprunter : 04 75 40 62 49.

Si tu es amené, pour le fonctionnement de RSF, à utiliser ton auto perso, pense à bien le signaler en amont aux salarié.e.s et tu seras **peut-être** défrayé - en fonction de l'utilisation que tu en auras fait.

Tu animes une émission

Animer une émission, c'est une opportunité pour toi de t'exprimer librement. **Tu es responsable de ce que tu dis et diffuses.**

Il est indispensable de respecter la charte éditoriale de la radio (page suivante) ainsi que les obligations déontologiques et autres articles de la Convention de Catégorie A signée avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel qui nous autorise à émettre (interdiction de tout propos raciste, diffamation ou invitation à la violence notamment). Si tu souhaites prendre connaissance de ce document, tu le trouveras affiché dans la salle des bénévoles.



La grille des programmes est modifiée 3 fois par an :

- en **septembre** pour l'année
- en **janvier** pour de menus changements
- en **juin** pour la grille spéciale été (constituée en plus grande partie de rediffusions).



Si tu souhaites **animer une nouvelle émission**, prends un rendez-vous avec le.la salarié.e concerné.e qui te dira tout sur les arcanes de la réalisation d'une émission. Tu devras réaliser une émission test dite « émission pilote » au maximum trois semaines avant le passage à la nouvelle grille. Tu la feras écouter au.à la salarié.e concerné.e qui validera ou non ta proposition. Si c'est pour la grille de septembre, tu prends rendez-vous avant mi-juillet. Pour janvier avant mi-novembre. Pour la grille d'été avant mi-mai.

Tu t'engages à respecter la fréquence de ton émission, quotidienne, hebdo, mensuelle ou autre, jusqu'à la fin de la saison. C'est important pour nos auditeurs mais aussi au regard du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel qui nous surveille. Oui oui, il nous surveille !

Une fois tout cela validé :

- tu viens faire ton émission en studio, auquel cas tu t'assures en amont qu'il soit libre auprès des salariés. Tu penses à laisser la régie et le studio comme tu les as trouvés (notamment les boutons, les fauteuils, etc.). Tu peux enregistrer ton émission en amont ou la faire en direct. Nous t'invitons fortement à la faire en direct, parce que le direct c'est trop cool.

- dans les deux cas, tu enregistres ton émission, tu la déposes sur le serveur et sur le site en suivant scrupuleusement le tutoriel prévu à cet effet (cf document joint). Cela permet à la fois que ton émission soit programmée à l'antenne (rediffusée le cas échéant), mais aussi qu'elle soit disponible en podcast sur le site www.radiosaintfe.com.

Tu deviens autonome. Cela signifie que tu apprends à utiliser tout le matériel nécessaire à la production et à la diffusion de ton émission. L'équipe salariée et les autres bénévoles sont là pour t'aider mais ils.elles ne sont pas toujours disponibles. Si tu as besoin d'un coup de main spécifique, n'hésite pas à le demander mais pense à anticiper. La transmission et l'éducation populaire font partie des valeurs de la radio, il y aura des temps de formation informels et d'autres plus formels, rejoins-les !

Maintenant tu es paré.e. Radio St Fé est ravi.e de t'accueillir dans son aventure !





Charte éditoriale de la Radio

Une radio pour la curiosité et le plaisir

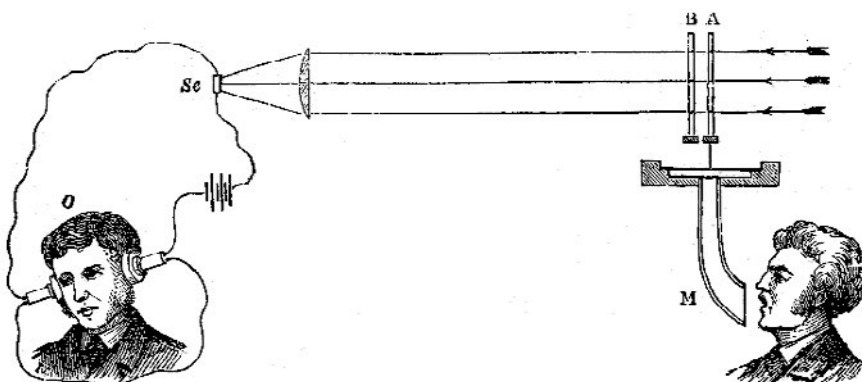
Non formatée, Radio Saint Ferréol cherche à mêler le sérieux et la rigueur à la fantaisie, au plaisir et à la spontanéité. Les multiples émissions « bénévoles comme salariées » ont pour vocation d'insuffler des énergies et des idées, tout en faisant passer à l'auditeur un moment aussi surprenant qu'agréable.

A l'antenne, les oreilles attentives trouveront tantôt une émission de débat sur les initiatives menées dans un quartier prioritaire, tantôt un programme de musiques du monde, d'art contemporain, de poésie ou de sexualité, tantôt une création sonore improbable. Via ses programmes, Radio Saint Ferréol souhaite autant apporter des éléments de réflexion, questionner le monde et affûter l'esprit critique que faire découvrir, se détendre et divertir.

Une radio de territoire

Née dans la piraterie en 1982, Radio Saint Ferréol émet 24h/24 depuis Crest, commune du Val de Drôme de 8500 habitants.

Implantée sur une ligne de crêtes, elle couvre une zone rurale et vallonnée d'une cinquantaine de petites communes pour un



potentiel d'environ 50 000 auditeurs.

Radio Saint Ferréol est très attachée au bassin de vie sur lequel elle rayonne : caractérisé par sa mixité, il est un lieu de brassage culturel, traditionnel et innovant, conventionnel et alternatif, un territoire que Radio Saint Ferréol considère riche, dynamique et stimulant. En tant que radio de proximité, elle se veut, autant que possible, être le reflet de ce territoire. Son identité est donc multiple et elle se construit chaque jour à l'antenne et en coulisses, au fil des saisons qui rythment la vie locale et le reste du monde.

Une radio ouverte et libre

Radio Saint Ferréol entend être un outil d'expression essentiel qui permette à tous les habitants d'exprimer ce qu'ils vivent, de raconter ce qu'ils font, d'échanger.

La radio propose une ligne éditoriale hétérogène, laissant la liberté à chacun.e,



novice ou initié.e, de participer au contenu d'antenne. Elle est un kaléidoscope de la vie locale : elle existe d'abord comme un grand haut-parleur, ouvert aux volontés de celles et ceux qui souhaitent s'en saisir. L'expérience de l'antenne peut durer une fois cinq minutes comme une heure chaque semaine.

La radio a également à cœur d'aller à la rencontre de ceux qui ne viennent pas spontanément au micro, afin de tisser des liens entre les personnes et de créer du débat. Radio Saint Ferréol défend l'idée que le monde a besoin d'espaces dépourvus de publicité, et que les radios associatives sont des lieux privilégiés pour cela. Elle s'engage donc à rester libre et indépendante.

Une radio qui a du beat !

L'antenne musicale de Radio Saint Ferréol est riche de mixité. Une radio éclectique et moderne, qui malgré tout n'ignore pas l'héritage musical des décennies passées.

Grâce à un travail de mise en réseau amorcé depuis plusieurs années via l'implication de ses salariés et bénévoles dans le milieu des musiques actuelles locales, son antenne s'enrichit régulièrement d'artistes régionaux émergents ou réputés.

Un long travail de recherche et de démarchage est également mené auprès des labels locaux, indépendants, mais aussi nationaux et internationaux afin d'alimenter régulièrement la playlist de l'antenne. Le lit musical est composé de tous ces morceaux compilés depuis des années, auxquels viennent s'ajouter les nouveautés

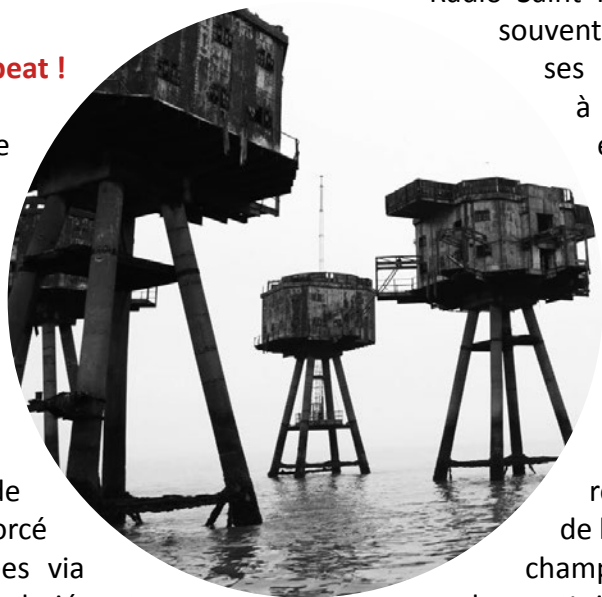
fraîchement découvertes çà et là. Du hiphop en passant par le rock garage, le punk, l'électro, la musique du monde, la chanson française, le blues, le jazz ou encore le reggae et le dub, aucun genre n'est laissé en marge et Radio Saint Ferréol assume comme entretient son éclectisme musical.

Les titres commerciaux/mainstream n'ont pas leur place sur notre antenne, nous défendons les artistes délaissés par les radios commerciales haut et fort et faisons de notre programmation musicale un vrai engagement artistique et militant.

Une radio pour la création et la diversité

Radio Saint Ferréol sort également souvent de ses murs (et de ses gonds). Participation à des événements extérieurs, organisation de séances d'écoutes collectives (les « Oreillettes »), studio d'enregistrement mobile présent sur différents types de manifestations (concerts, tables rondes ...), la vocation de la radio est d'élargir son champ d'actions jusque sur les trottoirs de la ville, dans les bars et les festivals.

Elle souhaite également inscrire durablement la création radiophonique sur le territoire en réfléchissant sans cesse aux moyens de transmission de l'outil radio et de ses composantes. Des cycles de formation sont mis en place et développés au fur et mesure des années, que ce soit en direction des bénévoles animateur.trice.s, des écoles, ou simple curieux.se.



Une radio associative

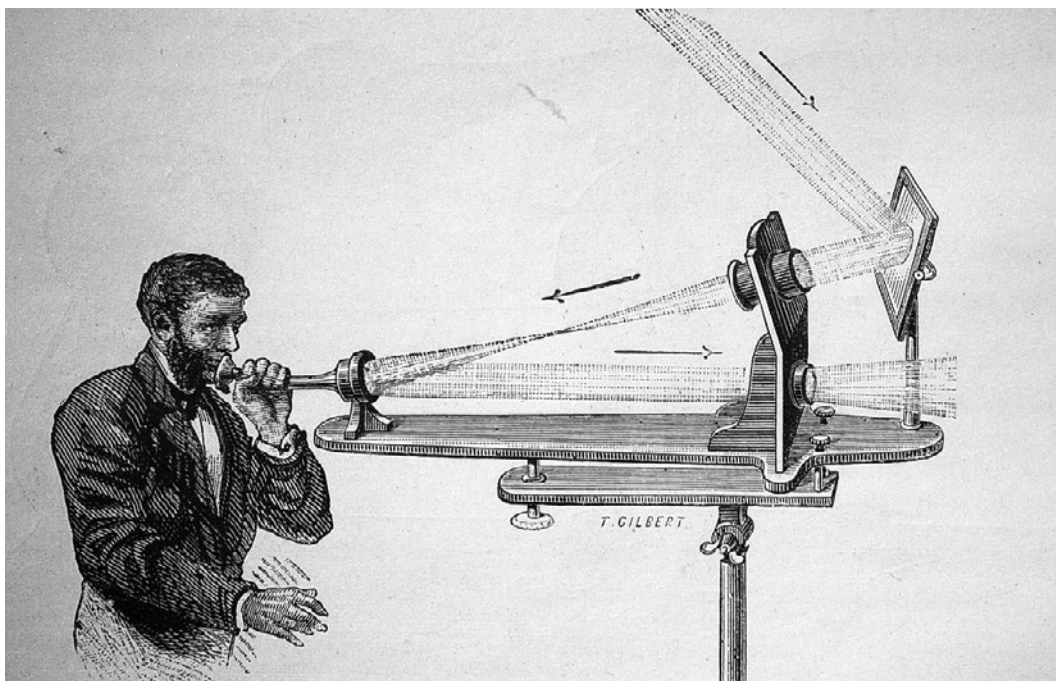
Radio Saint Ferréol est à la fois une radio et une association.

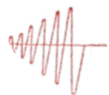
Elle fonctionne grâce à la mise en commun d'énergies bénévoles et salariées, dans le respect des disponibilités de chacun.e.s. L'organisation associative est un perpétuel laboratoire et les membres actifs agissent en lien avec l'équipe salariée pour que chaque jour les actions et décisions soient envisagées collectivement.

Quiconque souhaite s'investir est le.a bienvenu.e, que ce soit à l'antenne en tant qu'animateur.trice, technicien.ne, preneur.euse de son, intervieweur.euse, interviewé.e, ou en coulisses en participant aux réunions d'organisation à condition d'adhérer à l'esprit de cette charte éditoriale.

Radio Saint Ferréol fait le pari qu'à l'heure du web, le média radiophonique, simple et direct, mérite d'être conservé, approprié et ré-inventé par tou.te.s. Pour ce faire, l'association se donne les moyens de mobiliser des équipes de bénévoles hétéroclites et de transmettre à qui en a besoin les techniques d'animation, de reportage, de journalisme, ainsi que de former aux différentes techniques radiophoniques.

Radio Saint Ferréol reprend les principes d'émancipation, de coopération et de solidarité de l'éducation populaire : ceux qui apprennent un jour sont ceux qui expliquent le lendemain.





Prise de son :

les 15 erreurs du débutant

(Texte publié sur le site d'Arteradio.com, très utile pour les animateurs en herbe !)

Voici une liste non exhaustive des erreurs à éviter quand on commence la prise de son.

1 - Croire qu'on peut enregistrer n'importe où

À part si c'est une intention esthétique, il est recommandé de ne pas choisir un lieu avec une trop forte résonance, ou bien un environnement trop bruyant, notamment pour enregistrer la voix d'une personne que l'on veut interroger. Un micro, à la différence d'une caméra ou d'un appareil photo, ne permet pas de recadrer ou de zoomer un son en particulier, de manière à l'isoler de l'univers sonore dans lequel il se trouve. Et il n'existe aucun logiciel de son qui permette d'enlever après coup une réverbération ou des bruits parasites.

Astuce : si la seule pièce où l'on peut enregistrer est équipée d'un frigo qui ronronne, on peut demander à le débrancher le temps de l'interview. Sans oublier, bien sûr de le rebrancher en partant. Même chose pour la climatisation. Et si vous êtes contraint d'enregistrer dans un lieu bruyant (bar, voiture, square...) pensez à enregistrer au moins 5 minutes de l'ambiance sonore du lieu, cela pourra être précieux pour les raccords au moment du montage.

2 - Choisir un format d'enregistrement trop compressé

Pour avoir des enregistrements en qualité optimale, mieux vaut choisir de les faire en format WAV, moins compressé que le format MP3. Vous aurez tout loisir, une fois votre montage réalisé, de le convertir en MP3, pour une diffusion en podcast notamment. Pour

la fréquence d'échantillonnage, nous vous conseillons la combinaison 48khz/24bits.

Astuce : si vous souhaitez étirer certains sons au moment du montage (effet de pitching ou de ralenti) vous pouvez pousser jusqu'à un échantillonnage de 96khz, qui permettra d'avoir moins l'effet de mini-coupures au milieu de votre son modifié.

3 - Positionner son micro trop loin de son interlocuteur

Dans le cadre d'une interview, beaucoup de débutants ont tendance à poser le micro sur une table, un peu loin de la personne qu'ils enregistrent. Il en résulte souvent une voix trop lointaine et peu agréable à écouter sur la durée. On recommande de placer le micro à une distance d'un poing par rapport à la bouche de la personne interrogée.

Cette proximité du micro par rapport à la bouche a l'avantage de mettre la voix en gros plan, en gommant un peu les éventuels bruits parasites qui sont au second plan. L'inconvénient, c'est qu'en étant aussi proche de la bouche, la membrane du micro risque d'être perturbée par l'entrée d'air très brusque et soudaine que produisent certaines consonnes : le [p] et le [f] notamment. Afin d'éviter ces problèmes de «Pop», il est conseillé d'équiper son micro d'une bonnette et/ou d'un anti-pop. On peut également placer le micro un peu en dessous de l'axe de la bouche, et légèrement incliné vers le haut.



4 - Prendre du son sans casque

Seul le casque permet de se rendre compte du rendu sonore de ce qu'on est en train d'enregistrer. Préférer des casques dits "fermés" qui isolent l'oreille des bruits extérieurs. Certains m'objecteront que Yann Paranthoën, le Dieu des preneurs de son, faisait ses enregistrements sans casque. Certes mais je rétorquerais qu'une telle pratique n'était possible qu'en raison d'un haut degré de maîtrise technique.

encaisser la puissance du son enregistré. Il en résulte une déformation du son enregistré, ce qui le rend difficilement utilisable pour un montage. On recommande de garder la modulation du signal audio entre -24db (pour les sons plus faibles) et -12 db (pour les sons les plus forts) ce qui permettra de ne pas être pris au dépourvu en cas de phénomène sonore puissant et imprévu, du type claquement de porte, voix qui monte soudain en volume, ou klaxon de voiture.



5 - Confondre niveau du casque et niveau d'enregistrement

Souvent le débutant confond niveau du casque et niveau d'enregistrement. S'il a mis son casque au volume maximum il peut avoir l'impression que le niveau est correct alors que ce n'est pas le cas. Le seul repère valable, c'est la mesure du signal audio indiquée par les lignes mouvantes du vu-mètre situé sur l'écran de l'enregistreur.

6 - Sous moduler ou saturer un enregistrement

La sous modulation, c'est quand le réglage de la sensibilité du micro est trop bas par rapport au volume du phénomène sonore qu'on enregistre.

La saturation c'est quand la sensibilité du micro est réglée trop haut pour pouvoir

7 - Oublier de déclencher l'enregistrement

Bon là pas besoin de développer, hein. Mais sachez que cette erreur est assez courante, notamment sur les enregistreurs de type Zoom où l'enregistrement ne se déclenche vraiment qu'après deux pressions sur le bouton Record.

8 - Arrêter l'enregistrement trop tôt

Quand on débute on a tendance à couper l'enregistrement dès qu'on a capté le son voulu. Il faut s'habituer à laisser tourner l'enregistreur pendant au moins 5 vraies secondes à la fin de chaque prise, ce qui permet de ne pas tronquer la résonance du son ou de la voix enregistrés, et facilitera grandement le montage.



9 - Faire des bruits de manipulation du micro

Les mouvements de doigt sur le micro ou sur l'enregistreur (quand on utilise des enregistreurs avec micro intégré) s'entendent à l'enregistrement et peuvent rendre le son inutilisable. Il faut donc bouger les doigts au minimum, ou bien, c'est plus pratique, utiliser une suspension avec poignée.

Attention aussi aux fils du micro ou du casque qui peuvent venir cogner l'enregistreur et perturber la prise.

Recommandation : ne laissez jamais la personne que vous interrogez s'emparer du micro. C'est un réflexe assez courant chez les gens qu'on interviewe, et si on laisse faire, c'est la garantie que la voix sera parasitée par de nombreux bruits de manipulation.

10 - Faire du bruit avec ses vêtements

Tout bon.ne preneur.e de son doit bannir les doudounes synthétiques, les K-Way, les bracelets cliquetants, ou les chaussures à talon trop bruyantes.

11 - Sortir sans bonnette anti-vent

Pour les tournages en extérieur, le micro doit être équipé d'une bonnette anti-vent, surtout s'il s'agit de micro électrostatiques, plus sensibles aux déplacements d'air que les micros dynamiques.

12 - Laisser son Smartphone allumé

Les téléphones portables quand ils sont allumés (même en mode silencieux) peuvent créer des petits parasites dans l'enregistrement.

13 - Écouter les sons enregistrés directement sur son enregistreur et commencer à les supprimer

Ne supprimez jamais de sons depuis votre enregistreur, sous peine d'effacer, sans le

faire exprès, des sons importants. On a déjà vu des néophytes supprimer une interview entière en adoptant cette dangereuse méthode.

14 - Oublier de dupliquer ses sons

Après chaque enregistrement, il est nécessaire de ne pas trop tarder à dupliquer sur un ordinateur ou un disque dur, les sons contenus sur la carte mémoire de votre enregistreur. Certains maniaques de la sauvegarde n'hésitent pas à exécuter cette sauvegarde sur deux supports différents (un ordinateur + un Disque Dur).

15 - Partir sans piles ou batterie de secours

Ce conseil vaut notamment pour les débutants qui partent en voyage dans des contrées lointaines, ou qui s'apprêtent à mener un entretien au long cours. C'est rageant de voir son enregistreur faire le coup de la panne au moment précis où résonne enfin le cri du gibbon cendré que vous guettiez depuis des heures au fond d'une jungle hostile.

Préférez les piles rechargeables : d'une part c'est plus écologique, et d'autre part, même si l'investissement de départ est plus élevé que pour des piles classiques, c'est plus rentable à la longue.





Radio Saint Ferréal

Maison des Associations - place Charles de Gaulle - 26400 Crest

administration@radiosaintfe.com / 04 75 40 62 49

94.2 fm - www.radiosaintfe.com



Je soussigné.e

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Adhésion

Règlement : Chèque / Espèces

- Adhésion personnelle classique : 15€
- Adhésion chômeur, bénéficiaire du RSA... : 5€
- Adhésion pour les structures : 25€

Je suis

- Membre actif (je souhaite participer aux activités de RSF)
- Membre adhérent donateur auditeur (je soutiens RSF)
- Membre partenaire (structures partenaires)

Date :

Signature :



radio 
saint ferréol
94.2 fm
www.radiosainte.com

